

*Revue Electronique Internationale des  
Sciences du Langage (REISL)*

**REISL - VARIA**  
**JANVIER 2025**  
Vol.8, n°3

**ISSN: 1840-9148**  
*Copyright REISL, 2025*  
*Université d'Abomey-Calavi*

*Indexation: OCLC WorldCat, Stanford Libraries, Citefactor*

# Indexation de la Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage (REISL)

**WorldCat**

Accueil Bibliothèques Sujets Listes À propos Pour les bibliothécaires Bérin

**Revue électronique internationale des sciences du langage**  
 Auteur: Université d'Abomey-Calavi (Organisme de publication)  
 #1 Périodique/Revue, Français et 2018  
 Éditeur: Taux des formats et éditions  
 Éditeur: LASCOÏLA-REYQUAC, Abomey-Calavi, Bénin et 2018

Genre: Périodicals

Description matérielle: VOLUMES ; 20 cm

ISBN: 1040-9148

Numéro OCLC/identifiant unique: 1100433273

Sujets: AFRIQ  
 LANGUAGES-DES LANGAGES  
 LANGUAGES-DES LANGAGES-Encyclopédie  
 LANGUAGES-DES LANGAGES-IN-Éducation  
 LANGUAGES-DES LANGAGES-IN-Histoire  
 LANGUAGES-DES LANGAGES-IN-Littérature-Periodicals...  
 Voir plus >

Emprunter de Universitätsbibliothek J. C. Senckenberg, Zentralbibliothek (ZB) près de Bérin

Emprunter

4 500 kilomètres de distance

Liaison au document sous un autre format: Online version

**SearchWorks catalog**

Help Advanced search Course reserves Selections (0)

Back to results Clear Send to Select

**REISL : revue électronique internationale des sciences du langage**

Publication: Abomey-Calavi, Bénin: LASCOÏLA-REYQUAC, 2018-  
 Physical description: volumes ; illustrations ; 20 cm

**At the library**

**SAL3 (off-campus storage)**  
 No PMU access

In process

PA0-45 A35945 NO.3 JAN 2022

**Stacks**

Langue; no.3 (2022, January)  
 Library loc. no.102126; no.212699; no.412021-

PA0-45 A35945 NO.4 1/2 348  
 2021

PA0-45 A35945 NO.2 369

PA0-45 A35945 NO.1 2018

**Description**

**Creators/Contributors**

Contributor  
 Université d'Abomey-Calavi, Laboratoire de sociolinguistique, dynamique des langues et recherches en  
 Yehia, Issingbody.

**Subjects**

Sociolinguistics > Africa > Periodicals.  
 Language and languages > Periodicals.  
 Bénin > Periodicals.  
 Africa > Periodicals.  
 Sociolinguistics.

**CiteFactor** Home About Us Impact Factor Publishers Suggest Contact Login

**Top Publication Journals**

- BUSINESS, ECONOMICS & MANAGEMENT
- CHEMICAL & MATERIAL SCIENCES
- ENGINEERING & COMPUTER SCIENCE
- HEALTH & MEDICAL SCI
- HUMANITIES, LITERATURE & ARTS
- LIFE SCIENCES & EARTH SCIENCES
- PHYSICS & MATHEMATICS
- SOCIAL SCIENCES

**Categories**

Articles 312188

Journals 33798

**News**

Journal Impact Factor Report 2021  
 Date: 14th February, 2021

Submit Journal for Impact Factor Evaluation  
 Date: 10th May, 2020

Submit Your Journal for Indexing  
 Date: 10th May, 2020

Journal Impact Factor Report 2020  
 Date: 22nd April, 2020

Journal Impact Factor Report 2018  
 Date: 24th November, 2018

World's Largest Indexing of Scholarly Journals

**International Journal of Language Sciences**

REISL (Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage) est une revue internationale qui regroupe des chercheurs de différents pays et de différentes universités. Elle est mise en ligne par la plateforme de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). L'originalité de REISL est son caractère thématique. Notre choix éditorial est de publier des contributions sur des thèmes relatifs aux sciences du Langage. Nous souhaitons accueillir des contributions abordant le plus grand nombre de champs relevant du domaine des Sciences du Langage. REISL permet également la diffusion de travaux de jeunes chercheurs, ou de chercheurs confirmés, des travaux en sciences du langage, des actes des journées scientifiques, de colloques et autres manifestations scientifiques. L'objectif de REISL est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant sur les sciences du langage.

URL: [reisl.uac.bj](http://reisl.uac.bj)

Keywords: Language, Sociolinguistics, didactics, Linguistics

ISSN: 1040-9148

EISSN:

Subject: Languages and Literatures

Publisher: Université d'Abomey-Calavi

Year: 2018

Country: Bénin

Research Paper Indexed by CiteFactor - Not Available

Views: 175

**Search**

Eoi

Relevé des  
Brevets  
Objet  
Identifié

Note: Get EOI for Journals/Conferences/  
Thesis paper:  
[contact@eoiplatform.org](mailto:contact@eoiplatform.org)

RESEARCH PAPER  
INDEXING

Submit your Manuscript  
Instantly Online from  
Anywhere for All Countries  
Without any cost  
Member Since 2014

POWERED BY CiteFactor



**Université d'Abomey-Calavi**  
**Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication**  
**(LaSciLCom)**

© <https://revues-uac.org/reisl/>

## **Présentation**

REISL (Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage) est une revue internationale qui regroupe des chercheurs de différents pays (Bénin, Cameroun, Allemagne, France, Sénégal, Canada, Togo, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Burkina-Faso, Algérie) et de différentes universités. Elle est une revue en ligne du Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin.

L'originalité de REISL est son caractère thématique. Notre choix éditorial est de publier des contributions sur des thèmes relatifs aux sciences du Langage. Nous souhaitons accueillir des contributions abordant le plus grand nombre de champs relevant du domaine des Sciences du Langage. REISL permet également la diffusion de travaux de jeunes chercheurs, ou de chercheurs confirmés, des travaux en sciences du langage, des actes des journées scientifiques, de colloques et autres manifestations scientifiques.

L'objectif de REISL est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant sur les sciences du langage.

## **Directeur de publication**

Professeur Moufoutaou ADJERAN (Bénin)

## **Secrétariat de rédaction**

Dr Justine BASSABI SAMA C. (Bénin)

Dr Jonas YEZOUNME (Bénin)

Dr Paulin Kègnidé YAI (Bénin)

## **Comité international de sélection des articles**

Professeur Akanni Mamoud IGUE (Bénin)

Professeur Michaël AKINPELU (Canada)

Professeur Tchaa PALI (Togo)

Professeur Bernard KABORE (Burkina Faso)

Professeur Zakaria ALI BENCHERIF (Algérie)

Professeur Aimé Dafon SEGLA (Bénin)

Professeur Enoc Kouakou KRA (Côte d'Ivoire)

Professeur Dramé MAMADOU (Sénégal)

Professeur Dame NDAO (Sénégal)

Professeur Gratien Gualbert ATINDOGBE (Cameroun)

Professeur Djoko Luis Stéphane KOUADIO (Côte d'Ivoire)

## **Comité scientifique et de lecture**

Aimé Dafon SEGLA (CNRS, Paris), Blaise DJIHOUESSI (UAC, Bénin), Céline PEIGNE (INALCO, Paris), Christophe Hounkpati B. CAPO (UAC, Bénin), Dame NDAO (Sénégal), Flavien GBETO (UAC, Bénin), Florentine AGBOTON (UAC, Bénin), Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun), Guillaume

CHOGOLOU (UAC, Bénin), Julien Koffi GBAGUIDI (UAC, Bénin), Katia GLOVSKO (Université de Bologne, Italie), Kofi SAMBIENI (UAC, Bénin), Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo), Maxime da CRUZ (UAC, Bénin), Nico NASSENSTEIN (Université de Cologne, Allemagne), Patricia KOLETA (Université de Turin, Italie), Zakaria ALI BENCHERIF (Algérie), Michaël Akinpelu (Regina, Canada), Moussa DAFF (Sénégal), Mamadou Lam (Mauritanie), Kouessi Marius SOHOUE (Bénin), Tokponto WEKENON (Bénin).

## **Consignes aux auteurs**

### **Modalités de soumission**

Un appel à contribution permanent est lancé une fois par an, en **octobre**, afin de permettre la diffusion du volume annuel. La thématique est précisée à chaque appel à contribution. L'envoi des contributions est gratuit. Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : **laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr**

Chaque proposition est évaluée par deux relecteurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions seront anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté tel quel. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, ou en version bilingue.

Ils doivent comporter un résumé de 20 lignes maximum en français ou en anglais, ainsi que 4 mots-clefs en français ou en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

### **Présentation des contributions**

Mise en page : Format A5 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ;

Style normal (pour le corps de texte) : Police Times New Roman 14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Times New Roman 14 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple. Titre 1 : Police Times New Roman 14 points, sans couleurs, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2 : Police Times New Roman 13 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 13 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3 : Police Times New Roman 13 points, sans couleurs, italiques ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

Notes : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Times New Roman 10 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Références bibliographiques : Police Times New Roman 14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

### **Sélection des contributions**

Les contributions reçues font d'abord l'objet d'une validation par le responsable du numéro, qui vérifie l'inscription dans la thématique annoncée et le respect minimal des règles déontologiques, des attendus d'un article scientifique (données, sources, etc.) et des normes formelles d'écriture.

Les contributions sont ensuite données à évaluer à un comité de lecture constitué pour chaque numéro. Deux relecteurs évaluent chaque article de façon anonyme. Les évaluations sont adressées aux auteurs en préservant l'anonymat des relecteurs.

Les auteurs apportent les modifications demandées dans le cas d'avis favorables sous réserve de modifications. Le responsable du numéro s'assure de la prise en compte des modifications demandées aux auteurs.

Comme pour toute publication, les propos restent propriété intellectuelle des auteurs, et tout texte ou extrait de texte publié par REISL, une fois cité, sur quelque support que ce soit, doit faire référence aux auteurs et à la publication.

**ISSN : 1840-9148**

## *Sommaire*

<b>CONTEXTE ET PROCESSUS DE CREATION : DETERMINANTS DU THEATRE TOTAL DANS <i>TRONE VIDE</i> DE GERMAIN OUSSOU, Jules LOKONON et Dédjinnaki Romain HOUNZANDJI (Bénin).....</b>	<b>1</b>
<b>LANGUE D'ECRITURE : ENTRE ANCRAGE CULTUREL ET CREATIVITES LITTERAIRES DANS <i>LA CARTE D'IDENTITE</i> DE JEAN-MARIE ADIAFFI ET <i>LES GERMES DE LA MORT</i> DE REGINA YAOU, Amon Véronique BOHOUSSOU (Côte d'Ivoire).....</b>	<b>14</b>
<b>EFFETS DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL BURKINABÈ, Koudtanga Christine OUEDRAOGO (Burkina Faso).....</b>	<b>26</b>
<b>LINGUISTIC LANDSCAPE: A BRIDGE TO CRISIS MANAGEMENT IN CAMEROON, Nancy Nyindem SIRIH NAGANG (Cameroon).....</b>	<b>34</b>
<b>CORPUS DE ANTROPÓNIMOS DE CLANES EN ŞÁBÈ. TIPOLOGIA Y PERSPECTIVAS ETNOLINGÜÍSTICAS, Moufoutaou ADJERAN &amp; Adignondé Blandine Alice WETOHOSSOU (Bénin).....</b>	<b>47</b>
<b>„LITERATUR UND SELBSTERFAHRUNG“. WEILBLICHE GENITALVERSTÜMMELUNG BEI SELBSTERFAHRENEN AUTORINNEN WARIS DIRIE UND HAMITRAORÉ, Léon Charles N'CHO &amp; Djénébou CISSE (Côte d'Ivoire).....</b>	<b>58</b>

**LANGUE D'ECRITURE : ENTRE ANCRAGE CULTUREL ET  
CREATIVITES LITTERAIRES DANS LA CARTE D'IDENTITE DE  
JEAN-MARIE ADIAFFI ET *LES GERMES DE LA MORT* DE REGINA  
YAOU**

**Amoïn Véronique BOHOUSSOU**

Institut National Polytechnique Félix-Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)  
bohoussoveronique@gmail.com

**Résumé**

Si au Sénégal, au Congo, au Kenya, pour ne citer que ces quelques cas de figures, il apparaît qu'en dehors de la langue française, langue officielle, il existe des œuvres littéraires produites en langues locales, d'autres écrivains en revanche choisissent d'utiliser la langue française mais tout en y intégrant des lexèmes du terroir. La présente étude a pour objectif de montrer d'une part que ces écrivains qu'on pourrait qualifier d'avant-gardistes n'ont pas eu besoin de consensus communautaire ou politique pour faire la promotion de leurs langues maternelles à partir de leurs plumes dans le domaine littéraire et d'autre part d'identifier les enjeux identitaires qui sous-tendent ce mixage de langue. Cette réflexion s'appuie sur la méthode d'analyse descriptive afin de mettre en lumière toute cette volonté d'acclimatation de la langue française aux réalités africaines, d'afficher leur statut diglossique, laquelle démarche met en évidence le caractère dynamique de toute langue, ainsi que cette volonté de positionnement de ces auteurs à la lumière de leur verve créatrice et aussi de traduire ce choix de mutualisation des cultures en présence.

**Mots-clés :** Créativités littéraires, code d'écriture, interjections, alternance de langues, Onomastiques.

**Abstract**

If in Senegal, Congo, Kenya, to name only these few cases, it appears that apart from French, which is the official language, there are literary works produced in local languages, other writers on the other hand choose to use the French language while integrating local lexemes. The present study aims at showing on the one hand that these writers who could be described as avant-garde did not need community or political consensus to promote their mother tongues from their pens in the literary domain and on the other hand to recognize the identity issues which underlie this language mixing. This reflection will be based on the method of descriptive analysis to highlight this desire to acclimatize the French language to African realities, to display their diglossic status, which approach emphasizes the dynamic character of any language, as well as this desire to position these authors in the light of their creative verve and also to express this choice of pooling the cultures involved.

**Keywords:** interjections, language alternation, literal creativity, Onomastics, writing code.

## Introduction

Régina Yaou et Jean-Marie Adiaffi sont deux grandes figures de la littérature ivoirienne qui lui ont donné ses lettres de noblesse grâce au nombre et à la qualité de leurs publications. Si la plupart des écrits d'Adiaffi sont l'expression du désenchantement née des indépendances africaines, ainsi que la pratique du pouvoir en Côte d'Ivoire ou mieux en Afrique, les écrits de Yaou sont en grande partie axés sur les conditions de la femme des sociétés africaines. L'on pourrait même parler du traitement et du regard du genre masculin à l'égard de la gent féminine dans les communautés. Aux dires de C. Ndiaye et J. Semujanga (2004 : 63-139), « les récits de Yaou sont de véritables drames où de jeunes couples sont confrontés à des écueils de toutes sortes ». De plus, les thématiques abordées par ces deux auteurs semblent être aux antipodes, toutefois, leur intérêt pour leur société semble commun et le style d'écriture paraît identique.

Écrivains engagés, ces deux auteurs se sont faits remarquer surtout par leur style d'écriture fort empreint à bon nombre de mots de leur terroir. En réalité, la langue d'écriture chez ces auteurs se trouvant à la croisée de plusieurs langues en présence, elle apparaît dès lors comme un mixage à la fois de la langue française, langue officielle et de leurs langues maternelles dans l'univers des productions littéraires. Cette juxtaposition ou du moins cette alternance de langues est sans doute le reflet de leur histoire, le reflet de leur statut diglossique qu'ils ne peuvent passer sous silence au risque de nier leur existence, leur personnalité ou même leur identité. Toute cette exubérance, toute cette pratique ont pour objectif de marquer ou de traduire un impossible deuil de leurs cultures, de leurs réalités quotidiennes dont ils en font la promotion au travers de leurs publications.

Cette forte présence des langues africaines coulées dans la langue française au travers des œuvres littéraires africaines d'expression française nous amène à entreprendre cette étude qui est : « la langue d'écriture : entre ancrage culturel et créativité littéraires dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi et *les germes de la mort* de Regina Yaou ». Cette réflexion semble être en congruence avec cette thématique qui est Littérature et usage des langues africaines : enjeux et perspectives identitaires.

En menant cette étude, l'objectif est de montrer d'une part que ces écrivains qu'on pourrait qualifier d'avant-gardistes n'ont pas eu besoin de consensus communautaire ou étatique pour faire la promotion de nos langues maternelles à partir de leurs plumes dans le domaine littéraire et d'autre part d'identifier les enjeux identitaires qui sous-tendent ce mixage de langue.

Cette alternance de langues pratiquée chez ces auteurs nous a conduit aux interrogations suivantes : ce choix d'écriture n'est-il pas un moyen pour eux d'être en symbiose avec leurs univers culturels tout en étant plus proche de leurs peuples ? Cette forte présence des lexèmes locaux dans ces romans africains d'expression française n'est-elle pas tout de même une belle expression de la

mutualisation des cultures dans ce village devenu planétaire ? Dès lors, nous émettons l'hypothèse suivante : les écrivains francophones africains sont également des leviers incontournables dans la vulgarisation des langues africaines. Cette réflexion prend appui sur la méthode d'analyse descriptive afin de mettre en lumière toute cette volonté d'acclimatation de la langue française aux réalités africaines, laquelle démarche met en évidence le caractère dynamique de toute langue, ainsi que la volonté de positionnement de ces auteurs à la lumière de leur verve créatrice à travers des faits linguistiques. Avant de déterminer les enjeux de telles pratiques langagières, il convient avant tout de déterminer le cadre théorique qui balise l'analyse proposée.

## 1. Cadre théorique de l'analyse

Les écrivains francophones africains, plus précisément ceux de la deuxième ou de la troisième génération mettent un point d'honneur sur la production des œuvres littéraires où la langue d'écriture est de plus en plus portée vers un style dévoilant un multilinguisme où toute la cosmogonie africaine semble avoir une place de choix. En clair, le texte littéraire chez ces auteurs devient un canal privilégié pour valoriser leurs langues maternelles ainsi que les réalités africaines jusqu'ici méconnues du grand public. A ce titre, la langue française connaît une sorte d'appropriation à travers leurs écrits ce qui nous amène à parler de langue d'écriture et également d'ancrage identitaire. Avant d'analyser le fonctionnement de ces faits de langue qui se déploient sous leur plume, il apparaît impérieux de définir les notions de langue d'écriture et d'ancrage identitaire.

D'entrée de jeu, il faut dire que parler de « langue d'écriture » revient à parler en quelque sorte du style, du code qu'adopte un écrivain pour véhiculer son message, pour communiquer avec son public. Il va sans dire que la langue d'écriture coïncide avec le style de l'écrivain. Pourtant avec R. Barthes (1953 :15-16) et plus précisément dans *Le degré zéro de l'écriture*, l'on a pu comprendre que l'écriture et le style d'un point de vue général sont des termes distincts. Selon lui, le style est vu comme :

Un langage autarcique qui ne plonge que dans la mythologie personnelle et secrète de l'auteur, dans cette hypo physique de la parole, où se forme le premier couple de mots et des choses, où s'installent une fois pour tous les grands thèmes verbaux de son existence. Quel que soit son raffinement, le style est toujours quelque chose de brut[...]une sorte d'opération supra-littéraire, qui emporte l'homme au seuil de la puissance de la magie. Par son origine biologique, le style se situe hors de l'art, c'est-à-dire hors du pacte qui lie l'écrivain à la société.

En un mot, le style est en quelque sorte un talent propre à l'écrivain, à l'artiste qu'il exprime, qu'il extériorise. Quant à l'écriture, elle relève de l'observation et du respect de certains principes émanant d'un code littéraire. À en croire toujours à R. Barthes (*Ibid.* :14-15) l'écriture,

elle est le rapport entre création et la société, elle est le langage oral transformé par sa destination sociale, elle est la forme saisie dans son intention humaine et liée aux grandes crises de l'histoire [...] C'est le choix de l'aire sociale au sein de laquelle l'écrivain décide de situer la nature de son langage.

Il existe un lien étroit, un rapport entre création littéraire et société. Toute création littéraire est arrimée à la société de laquelle elle émane. Ainsi, la langue d'écriture de l'écrivain, sinon le choix du style de l'écrivain finit toujours par être une langue qui est en phase avec son aire sociale et il ne peut en être autrement. Dès lors style et écriture deviennent presque des termes « para-synonymes, pour ne pas dire des synonymes justifiés » aux dires de A. Mbang (1996 :6).

Pour revenir à la notion « d'ancrage culturel », V. Magdelaine-Andrianjafitrimo (2005 :20) dit que l'ancrage « désigne une série d'indices qui réduisent les ambiguïtés du discours. Lorsqu'il est associé à l'idée de culture, il traduit une volonté d'affiliation à un code dans lequel on se reconnaît ». Autrement dit, l'ancrage culturel permet de révéler l'attachement de l'écrivain à son patrimoine culturel. Mais aussi, il est une occasion de marquer son enracinement à son monde du fait qu'il évolue dans un environnement multilingue. Les faits de langues sont révélateurs de l'ancrage culturel chez ces auteurs ainsi que toute la créativité déployée sous leurs plumes.

## **2. Faits de langue chez Jean-Marie Adiaffi et Regina Yaou**

À l'image de tous les peuples du monde, le peuple africain est également un peuple qui possède une histoire, une culture, une civilisation, une langue... Et comme toutes les langues du monde, les langues africaines possèdent leur mode de fonctionnement qui, bien évidemment, peut présenter des particularités spécifiques différentes des autres langues. Elles servent avant tout de code d'échange, de communication entre les membres de la communauté. À ce titre, l'on constate que les appellatifs ou du moins les substantifs qui servent à nommer les personnes, les lieux, les espaces, les cours d'eaux, les réalités abstraites comme concrètes proviennent en grande partie de leurs langues maternelles et sont en rapport avec le monde socioculturel de chaque écrivain. A travers *La carte d'identité* et *les germes de la mort* appartenant respectivement à Adiaffi et à Yaou, ces auteurs ivoiriens choisissent la langue française comme langue d'écriture. Toutefois, ils convoquent des onomastiques, des phrases et des interjections en adéquation avec l'univers africain. À la vue de cette mobilité des lexèmes issus du substrat africain et qui pullulent dans ces œuvres, il convient de s'y intéresser. Sachant que

Le choix des anthroponymes et des toponymes répond à des motivations très diverses dont le fondement principal est la connaissance et la reconnaissance des lieux, des individus, des groupes, etc. ; ils ont une fonction identitaire tant à l'égard de la cohésion du groupe qu'à l'égard des relations entre les groupes, relations qui peuvent être amicales ou conflictuelles. H. Guillorel (2012 :11-50)

Dès lors, la mobilité de ces lexèmes ne saurait être sans intérêt. Les substantifs et les interjections qui sont des parties du discours et qui apparaissent ainsi dans les textes littéraires obéissent tous à un principe, à une conception, à une vision. La présente analyse ne compte pas faire une étude onomastique exhaustive et approfondie. Toutefois, elle s'attèlera à examiner certains éléments du discours, vu leur fonctionnement.

De fait, l'onomastique est une branche à part entière de la lexicologie ou de la philologie qui se charge d'étudier l'étymologie, l'évolution et la formation des noms qu'ils soient propres ou non. Un parcours des œuvres qui servent de support d'analyse, nous a permis de constater que les noms que portent presque l'ensemble des personnages en présence, ainsi que d'autres objets nommés dans ces trames diégétiques sont issus des langues maternelles de ces auteurs. En réalité, le nom de ces êtres de papiers ou de ces objets donne un éclairage sur toute la panoplie du lexique dont disposent ces auteurs multilingues du fait de leur statut diglossique ; laquelle réalité leur offre plus de possibilités dans l'expression de leur pensée. Examinons-en quelques exemples pour s'en convaincre.

### *2.1 Anthroponymes*

« Kèdjouhoum s'était réveillée en sursaut : quoiqu'elle eût réalisé qu'elle était dans son lit, la peur ne la quitta pas. » (LGDLM, p.7)<sup>2</sup>

« C'était Brah, la fille de mon ami Gbégré... Gbégré a confiance en ton père, ajouta Lévy, le frère aîné de Yesso » (LGDLM, p.10)

« - Où cours-tu comme cela, Brah-tchè, ma tchacha ?

- A la source, Brah-tchuchu, ma tchacha, répondit la nièce en lui rendant son sourire. » (LGDLM, p.20)

« La jeune fille ramassa, d'un adroit coup d'owrou, le tas de cendres qui s'était amoncelé sous le trépied en fer ». (LGDLM, p.14)

« Viens nous accompagner avec les deux éfas moyens, ordonna Yéyih à sa fille. » (LGDLM, p.23)

« Elle portait un pagne très court sous lequel pointait le coussinet de son n'nankan ». (LGDLM, p.76)

« On préparait le lah-lah qui, tout comme le N'goin, serait mélangé à des aromates pour lui servir de pommade ». (LGDLM, p.77)

« Pourtant l'homme qu'ils avaient consulté était un spécialiste du pissa, il ne pouvait pas se tromper ». (LGDLM, p.108)

« Un long moment s'était écoulé depuis que Brah s'était installée sur son oboikoi. » (LGDLM, p.79)

« Voilà à manger pour notre èbiyi, annonça-t-elle. » (LGDLM, p.83)

---

<sup>2</sup> L'œuvre *Les germes de la mort de Régina Yaou* sera codée comme suit LGDLM suivie du numéro de page.

« Tu es folle ! Avant que tu ne sortes de ton ébihoum tu seras devenue obèse ! (...) il faut avoir bonne mine, être potelée pour l'ébichi, Virginie. » (LGDLM, p.84)

« -Oui, c'est bien moi, le prince Mélédouman » (LCDI, p.3)<sup>3</sup>

« Mais le commandant Kakatika, qui n'avait pas de temps à perdre, s'impacienta ». (LCDI, p.27)

« C'est d'accord ! Et les cuisses, le sang dans le kodjo, les perles coupées, le pagne déchiré... (LCDI, p.50)

« C'est cette ombre, ce Wawiè, que les appareils photographient... » (LCDI, p. 126)

Pris pêle-mêle, ces anthroponymes à savoir kèdjouhoum, Brah, Gbrégré, yesso, Brah-tchè, Brah-tchuchu, ou encore Mélédouman, kakatika sont des noms propres que portent les personnages de ces différents récits. Tous ces patronymes ne proviennent pas du calendrier chrétien. Bien au contraire, ils proviennent des langues maternelles de ces auteurs. De plus, chez Adiaffï les noms de ses personnages sont des noms construits et sont porteurs de sens. Par exemple, le nom Mélédouman signifie en réalité j'ai un nom, sinon j'ai une identité, je sais qui je suis.

À cet effet, notre personnage Mélédouman n'a pas besoin de l'autre, à savoir autrui pour l'éclairer à ce sujet. Quant à kakatika, cet anthroponyme est le nom que l'on donne à une catégorie de génie dans la cosmogonie africaine. Ce sont des êtres invisibles que seul un initié, un voyant spirituel peut rencontrer uniquement en forêt. La particularité de ces génies, c'est qu'ils sont de petite taille et vivent en forêt, dans des zones reculées, loin des regards indiscrets de la civilisation humaine. Bien souvent, lorsqu'ils sont évoqués dans le langage courant en général, ils servent à effrayer les enfants afin d'obtenir obéissance et soumission chez ceux-ci. Si Adiaffï décide de faire porter ce nom à l'un de ses personnages, nom des personnages qu'il construit, l'on comprend tout l'effroi que ce dernier inspire du fait du rôle qu'il incarne dans la trame.

En réalité, Kakatika est le commandant et représente la puissance coloniale. En marge de ces noms propres, nous enregistrons également l'usage des noms communs inhabituels utilisés par ces auteurs. Ce sont entre autres : ma tchacha, d'owrou, les deux éfas moyens, son n'nankan, son oboikoi, le N'goin, notre èbiyi, l'ébichi, ton ébihoum, le kodjo, ce Wawiè, le pissa. La configuration syntaxique de ces lexèmes indique que nous avons bel et bien des noms communs puisque tous sont précédés de déterminants qui servent à les déterminer. Cette juxtaposition, cet alliage de déterminants issus de la langue française et de substantifs issus de l'agni et de l'allandjan qui sont des langues africaines, nous offre la possibilité de connaître toute l'épaisseur du patrimoine culturel dont disposent ces écrivains.

---

<sup>3</sup> L'œuvre *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffï sera codée LCDI suivie du numéro de page également.

A partir de cette mobilité discursive qu'opèrent ces auteurs, les noms issus de ces langues maternelles, donc langues vernaculaires, changent de statut. Par ce procédé d'écriture qui consiste à intégrer des mots de la langue maternelle dans le discours de langue française, langue véhiculaire, ces lexèmes viennent enrichir la langue française qui sert de véhiculaire. De plus, les lexèmes tels que « notre èbiyi, l'ébichi et ton ébihoum » au regard de leur emploi fonctionnent comme des mots de même famille avec pour racine commune [ébi]. La décomposition de ces lexèmes nous offre de voir ceci « ébi +yi / ébi +chi / ébi +houm ». Que ce soit yi, chi, ou encore houm, ils fonctionnent comme des suffixes. En marge de ces quelques relevés, nous enregistrons pareillement des interjections atypiques qui dérivent des langues du terroir linguistique de ces auteurs.

## 2.2 Interjections ou jurons africanisés

Un examen de ces deux textes nous permet de découvrir toute une panoplie d'interjections africanisées dans le discours. Mais qu'est-ce qu'une interjection ? Selon le petit Grevisse (2009 : 293), l'interjection serait « un mot invariable qui marque l'irruption dans le discours d'une sensation ou d'un sentiment personnel exprimé avec vivacité [...] ordinairement, elle est suivie d'un point d'exclamation [ou non à l'écrit] ». Pour L. Rosier (1995 : 109-121), c'est un « paria grammatical, la partie honteuse du discours car elle est un mélange, un fourre-tout d'onomatopées et d'interjections à proprement parlé ». En d'autres propos, cette partie du discours est en réalité, une classe ouverte et composite de plusieurs indices grammaticaux qui la fondent.

L'on peut y retrouver à ce titre « des cris, ou les simulations de bruits provenant de certains objets ou des êtres animés appartenant à notre environnement. » aux dires de A. V. Bohoussou (2020 : 142-143). S'inscrivant toujours dans cette même dynamique, M. Swiatkowska (2006 : 47-56) peut renchérir pour dire que sont considérés comme interjections, les « onomatopées, exclamations, cris, particules énonciatives, formules, jurons, mots-phrases, phrasillons, modalisateurs, marqueurs méta discursifs... » et qui permettent d'extérioriser l'affect de l'utilisateur. En clair, les interjections sont bien entendues variées et apparaissent dans toutes les langues. Analysons ces exemples ci-après pour corroborer nos propos.

« - *Hiééé...hiééé, hiééé...*

- Sapaoo...

- Sapaoo...Sapaoo

- *Mô ! man...houooo...* » (LCDI, p. 87)

« *Hiééé...hiééé, hiééé...allons voir ça !*

- *Diaaaa...les Blancs aussi ont des génies* ». (LCDI, p.88)

« *Quelle odeur...Tchoun...Tchoun...Tchoum (...)*

*Tchoun...Tchoun...Hâtons-nous.* » (LCDI, p.113)

« *Heu, heu. Toi-là tu mens quoi.* » (LCDI, p.50)

« *Oyé ! Oyé ! Voici un revenant, venez voir un revenant !* » (LGDLM, p. 123)

« *Attouh !* Brah, comment vas-tu ? » (LGDLM, p.80)

Toutes ces particules, non seulement dérivent des langues maternelles de ces auteurs, mais traduisent différents types d'émotions ayant une corrélation avec les interjections qu'on rencontre en français également. Dans ce contexte, « *Hiééé* » ainsi libellé permet d'exprimer l'étonnement, mieux la surprise tout comme « *Diaaa* ». L'on pourrait à juste titre dire que ces deux lexèmes sont pratiquement synonymiques dans ces langues du terroir. Néanmoins, il existe une certaine nuance dans leur emploi. La nuance, en effet, s'observe avec « *diaaa* » qui la plupart du temps traduit l'effet contraire d'une situation observée. En réalité, cette particule « *diaaa* » révèle le caractère inattendu d'une information. Il a le sens de contre toute attente, de fait. En marge de ceux-ci, nous enregistrons aussi « *Oyé ! Attouh !* » des interjections permettant d'exprimer la joie. Pour le premier élément de cette liste, il traduit la joie à la suite d'une victoire, d'un succès. Quant au dernier élément de ladite liste, il exprime la joie liée aux retrouvailles entre deux ou plusieurs personnes après une longue période de séparation, d'éloignement. In fine, le « *heu* » s'emploie pour exprimer la désolation à la suite d'un événement malheureux.

Ces interjections, issues de l'alladjan et de l'agni, langues maternelles de ces écrivains, sont autant d'indices linguistiques contribuant aussi bien à l'oralisation de ces écrits littéraires qu'à une appropriation de la langue française au regard de ces interférences linguistiques. Ces écrivains en optant pour ces va-et-vient entre langue maternelle et langue française nous offrent de voir les nuances qui caractérisent leurs langues maternelles. Du fait de cette pratique scripturale, ils parviennent ainsi à hisser au même rang toutes les cultures et les langues en présence dans l'univers littéraire. Cette audace linguistique ne se limite pas qu'à de simples noms ou interjections intégrés aux trames diégétiques. L'on y découvre des phrases entières en langue maternelle comme l'exemplifie la section 2.3.

### 2.3 Phrases en langue maternelle

Pour exprimer ses idées, tout locuteur recourt à une ou à des phrases formulées dans un code linguistique qu'il a en partage avec ses potentiels. Adiaffi et Yaou en tant que des locuteurs et aussi dans un esprit discursif, ne vont pas se contenter d'user que des phrases formulées en français. Bien plus, ils choisissent d'intégrer des phrases entières en langue maternelle dans leurs textes littéraires. Les données ci-après sont illustratives de notre constat :

- « *kè, Nimba-yi o dou houn ?* demanda Yesso à Brah qui, de nouveau, passait par là. » (LGDLM, p. 19)
- « *Hin, daidè, min dou,* répondit-elle en s'échappant. » (LGDLM, p.19)
- « *Brah oho ! Moni-ba !* » (LGDLM, p. 80)
- « *Okôh !* » (LGDLM, p. 83)
- « *Oda !* » (LGDLM, p. 84)
- « *Nanan yako, Nanan yako, yako.*

Afai Manou, Toubabou, Toubabou Manou,  
Borofouè Manou. » (LCDI, p.74)

- « - Hiééé...hiééé, hiééé...
- Sapaoo...
- Sapaoo...Sapaoo
- *Mô* ! man...houooo... » (LCDI, p. 87)
- « Nanan Yaki ! Nanan Yaki, je ne vous ai pas vu. » ((LCDI, p. 99)
- « Hééé...Hééé...Mô...Mahouooo..., je suis morte ! » ((LCDI, p. 83)
- « Enè o éné...Aujourd'hui, c'est aujourd'hui » (LCDI, p. 84).

Si avec Adiaffi, ces tours phrastiques en langue maternelle sont suivis automatiquement du correspondant en français, entraînant une sorte de répétition, ceux de Yaou, en ce qui concerne les traductions proposées, sont notées en note de bas de page et traduisent du coup cette volonté de rendre le discours plus fluide. Ce choix d'écriture permet à ces auteurs d'africaniser leur texte et surtout d'être en phase, en adéquation avec toute la philosophie de leur communauté. Grâce à cette pratique, ils vulgarisent des pans de leurs cultures et surtout, ils font preuve de créativité et d'originalité dans la mesure où les principes et les règles de la langue française sont appliqués aux langues locales créant ainsi une sorte de fusion syntaxique. Aussi pouvons-nous dire que, dans l'incapacité de la langue française parfois à restituer toute la verve de leurs pensées, ces auteurs formulent leurs phrases en langue maternelle tout simplement. Au regard de tout ce qui précède, que doit-on comprendre ?

### 3. Discussion

Nous l'avons souligné dès l'entame de cette étude, qu'Adiaffi et Yaou sont deux grandes figures de la littérature ivoirienne. A l'image de Kourouma, l'on a pu constater que leurs écrits, ou du moins la langue d'écriture chez ces auteurs est marquée des couleurs des langues locales du terroir ivoirien. Ce qui nous offre de voir une langue d'écriture multilingue qui selon (M. Paulin, 2010 :11) montre la « bivalence linguistique » de ces auteurs ; permettant ainsi aux lecteurs de voguer entre le français, langue officielle, l'agni et l'alladjan. Cette alternance codique que réalisent ces auteurs est le signe manifeste d'une cohabitation intelligente et démontre toute la force créatrice de ces écrivains.

L'expression de ces interférences linguistiques, ce mixage linguistique en contexte littéraire est un indice de la mutualisation des cultures en présence. A ce titre, la littérature apparaît dès lors comme le cadre par excellence de l'expression de ces langues maternelles qui durant toute la période de la colonisation furent interdites d'emploi dans les cours d'écoles par les apprenants. En optant pour ce métissage linguistique, ces auteurs tracent non seulement les sillons d'une possible capacité des langues maternelles africaines, en contexte littéraire, de traduire toute la culture, la pensée et l'esthétique négro africaine en littérature et par-delà montrer toute sa consistance. D. Maingueneau (2004 : 151-152) parlant du rapport langue/littérature, donc « langue littéraire » ne dira pas le contraire

lorsqu'il affirme ceci : « La littérature participe à la constitution même de la langue, elle contribue à lui donner qualité de langue, statut de langue (...) La littérature joue un rôle décisif dans ce processus de délimitation des langues » [et d'ajouter que] les écrivains loin de venir après, participent à sa définition.

En clair, l'écrivain a un rôle prépondérant dans la vulgarisation et la valorisation des langues dites locales ou maternelles grâce à leurs œuvres littéraires. Adiaffi et Yaou, en procédant à ces juxtapositions linguistiques, non seulement sont plus proches de leurs communautés respectives, mieux ils participent ainsi à redonner à leurs langues maternelles une place de choix à l'échiquier national et aussi international par ce travail d'écriture. D'ailleurs K. Yacine auteur de *Polygone étoilé* cité par M. Paulin, à ce propos pouvait dire (2010 :11) : « Revenir à la langue maternelle, c'est lui redonner un territoire, un public, une légitimité politique. »

Autrement dit, Le recours aux différentes langues qui fondent tout leur substrat linguistique, leur permet d'assumer leur statut diglossique à partir de leurs plumes, et également d'affirmer leur transculturalité, leur identité tout en invitant de ce fait, les décideurs africains à repenser leurs politiques linguistiques en tenant compte de leurs réalités. Il est temps de prendre des mesures courageuses en ce qui concerne nos systèmes éducatifs par cette sorte d'invitation. La valorisation d'au minimum une langue maternelle parmi toute cette multitude que détient la plupart de nos communautés africaines et l'intégrer à nos systèmes éducatifs en vigueur s'avère plus que nécessaire à l'heure actuelle. Au demeurant, s'inspirer des autres modèles existants déjà sur le continent, notamment les cas du Togo avec l'éwé, le swahili en Tanzanie... à titre illustratif. Les autres langues telles que le français, l'anglais doivent leur prestige à ce travail de terrain qu'ont effectué certains écrivains tels Ronsard, Bally, Lancelot, Vaugelas et hommes politiques à un certain moment de leur histoire.

## **Conclusion**

Cette réflexion qui a porté sur la langue d'écriture : entre ancrage culturel et créativités littéraires dans *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi et *Les germes de la mort* de Régina Yaou, elle nous a permis d'examiner le déploiement des faits de langue dans ces œuvres. Il ressort que le français, langue véhiculaire et langue officielle en Côte d'Ivoire est en interaction avec les langues maternelles des auteurs dont les passages ont été analysés. Ces œuvres offrent une forme d'alternance codique.

Ces interférences linguistiques observées traduisent la volonté de ces écrivains africains de ne plus être de simples usagers des langues que sont le français, l'anglais etc. Mais des promoteurs de leurs langues maternelles à partir de ces langues véhiculaires et ce grâce à l'appropriation qu'ils en font. Ils utilisent donc « le discours littéraire comme un argument en faveur de[leurs] langues maternelles » (B. Bosson, 2018 : 15) non seulement pour les valoriser, les

vulgariser, mais aussi pour les hisser à l'échelle internationale. Ce style d'écriture apparaît ainsi comme une stratégie de communication pour dévoiler leur ancrage culturel tout en assumant leurs identités culturelles.

Au-delà des noms et des interjections en langues maternelles intégrés au discours romanesque, nous avons pu enregistrer tout de même, des phrases toutes entières en langue maternelle incorporées au récit. Ainsi, l'on comprend qu'une telle pratique, au-delà d'être une forme de résistance et de positionnement, témoigne d'une cohabitation intelligente du français et des langues maternelles des auteurs dans leurs productions.

### Références bibliographiques

Adiaffi, J.-M. (1995). *La carte d'identité*. Abidjan : CEDA.

Barthes, R. (1953). *Degré zéro de l'écriture*, suivi de Nouveaux essais critiques. Paris : Seuil.

Bohoussou, A. V. (2020). « Les interjections comme discours de la brièveté dans *le Glas de l'infortune* de Regina Yaou ». *Revue de sociologie de l'Afrique littéraire*. n°06.

Bosson, B. épouse Djeredou. (2018). « Le N'zassa discursif : un outil stratégique de communication au service des circulations culturelles et du développement durable » in *Revue sciences, langues et communication*. N°2. Vol 2.

Guillourel, H. (2012) « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politiques de la toponymie et de l'anthroponymie ». *Droit et cultures*. n°64.

Grevisse, M. (2009). *Le petit Grevisse*. Bruxelles : De Boeck Duculot.

Magdelaine- Andrianjafitrimo, V. (2005). « Ancrage culturel ». *Vocabulaire des études francophones : les concepts de base*. Limoges : Collection Francophonie Pulim.

Mainguenau, D. (2004). *Le discours littéraire*. Paris : L'Harmattan.

Mbanga, A. (1996). *Les procédés de créations dans l'œuvre de Sony Labou Tansi : systèmes d'interactions dans l'écriture*. Paris : L'Harmattan.

NDIAYE, C., SEMUJANGA, J. (2004). « L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE » *introduction aux littératures francophones, textes réunis* par Christiane Ndiaye, Montréal : Presses de l'université de Montréal.

Ngal, G. (1994). *Création et rupture en littérature*. Paris : L'Harmattan.

Paulin, M. (2010). « Langue maternelle et langue d'écriture ». *Homme & migrations* [En ligne], consulté le 26 mai 2024.

- Rosier, L. (1995). « L'interjection, partie honteuse du discours ». *Rencontres linguistiques en pays rhénan*, 5/6, n°3.
- Swiatkowska, M. (2006). « L'interjection : entre deixis et anaphore ». *Langages*, n°167.
- Yaou, R. (1988). *Les germes de la mort*. Abidjan : Passerelle.